

Compte-rendu de la rencontre sur la coopération en collège et lycée Collège Léon Cordas – Montpellier – 9 septembre 2016

Présents : Céline (HG - Montpellier) – Bernadette (Français - Le Vigan) – Julie (Maths - Montpellier) – Bernard (Maths - Pignan) – Sandrine (Lettres - Paulhan) – Patrick (Occitan - Montpellier) – Pierre (PE - Montpellier) – Sylvain (SE - Montpellier) – Lucie (philo – Béziers) – Cédric (PE – Montpellier) – Françoise (SVT – Montpellier) – Véronique (SVT - Montpellier) – Claire (Maths – Béziers) – Loïc (Maths – Béziers) - Sophie (Maths – Nîmes) – Isabelle (CPE – Bagnols) – Corinne (Lettres - Florensac) – Caroline (Anglais – Le Vigan) – Lionel (Maths – Le Vigan) – Marie-Laure (Arts plastiques) - Rémy (philo – Nîmes)

La rencontre a débuté par un tour de présentations puis par un « Quoi de neuf ? ».

Présentation de « trucs » :

- Festival « Ecole de la Vie » les 23-24-25 septembre au château de Flaugergues.
- Prochain colloque des pratiques coopératives sur la notion de difficulté scolaire, les 22 et 23 avril 2017 en Agde
- des échanges sont prévus entre des collègues de deux projets de 2ndes coopératives (entre Nîmes et Béziers)
- A partir de lundi 12/09, les inscriptions au stage de l'ICEM34 sont ouvertes (Pont St Esprit – du 25 au 28)

<http://www.icem34.fr/index.php/ressources/affichage-d-article/368-stage-d-automne-icem34>

Liste de thèmes

- Les notes 4
- La mise en place de la coopération - les prérequis pour commencer la coopération 16
- Les possibles politiques à venir et la pédagogie 6
- Le lien CM2-6^{ème} : quelle transition pour les élèves ? 8
- **Développer l'autonomie 17**
- Comment aider les élèves à passer d'une classe coopérative à une classe non coopérative et réciproquement ? 5
- Le travail de groupe : est-ce de la coopération ? 15

Développer l'autonomie

Un hiatus est évoqué au sujet de l'autonomie : les élèves l'entendent comme des libertés et des droits alors que les adultes la conçoivent plutôt comme de la responsabilité et des devoirs.

L'autonomie préexiste-t-elle à l'individu ou doit-elle être développée ? Sommes-nous tous égaux quant à ces capacités ?

Dans quelle mesure les outils informatiques sont des vecteurs d'autonomie des élèves ? Par exemple, les élèves ont généralement l'interdiction d'utiliser leur smartphone en classe, alors que ce type d'outil pourrait être source d'enrichissements.

Comment peut-on valoriser les divers domaines de l'autonomie, entre ce qui se passe en classe, dans la relation aux autres, dans la participation, au sujet des devoirs maison, ... ?

Avec l'autonomie, on est dans le champ de l'éducatif. Cela semble requérir le sens de ce qu'on fait. Est-il donc possible et pertinent d'autoriser les élèves à être autonomes sans s'être assurés qu'ils soient conscients du pourquoi ils sont en classe, dans champ du savoir précis ?

L'autonomie peut être définie comme la capacité à se donner ses propres règles d'exercice de ses libertés. C'est le gouvernement de soi-même qui se traduit par de l'autocontrainte dans l'exercice

de ses libertés. (Durler, H. (2015). *L'autonomie obligatoire – Sociologie du gouvernement de soi à l'école*. Rennes : PUR.)

La responsabilité peut être :

- Individuelle : c'est la capacité à assumer les choix que l'on a pris, à en répondre. C'est ici que la responsabilité se rapproche le plus de l'autonomie.
- Humaine : l'altruisme et la capacité de concevoir l'autre comme étant au moins aussi important que soi
- Environnementale : une prise en compte des problématiques écologiques et de la protection de l'environnement.

Lors d'un atelier avec des collégiens en EMC, des élèves ont spontanément fait ressortir qu'être collégien, c'est devenir autonome et responsable. Le collège est perçu pour eux comme aidant à développer ces capacités. Peut-être que pour certains, être autonome c'est être libre : pouvoir sortir, manger ce qu'on veut, ... A l'école, les élèves ont généralement la possibilité d'être autonomes à travers diverses libertés et c'est quelque chose qui leur est souvent enlevé à l'entrée au collège : les déplacements, les prises de parole et autres expressions personnelles deviennent plus soumises à la décision des adultes. Au lycée, les élèves semblent plus en attente d'autre chose : des cours structurés et moins de libertés. La demande de structure par les élèves n'est-elle pas conditionnée par la présence d'examen ? Cette pression peut avoir pour effet de démotiver les enseignants.

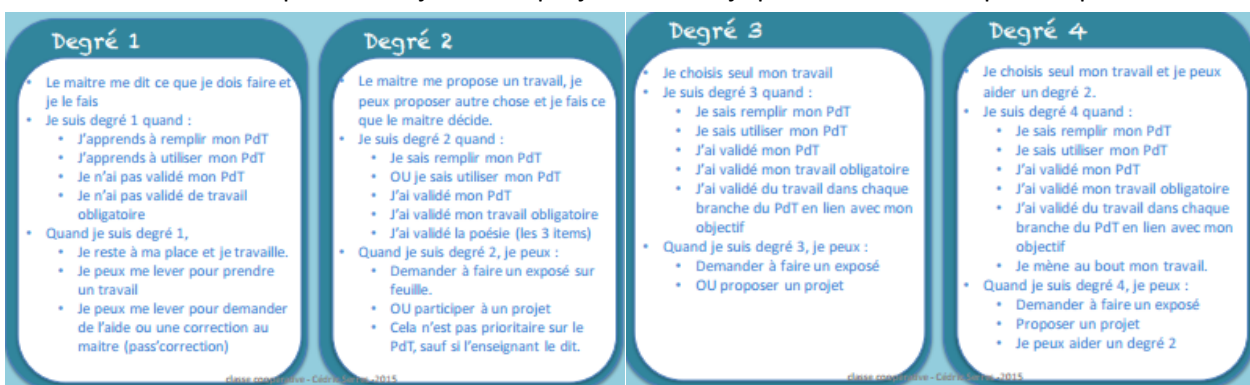
Qu'en est-il de l'autonomie dans les apprentissages ?

Avec le plan de travail, on projette d'accompagner les élèves vers cette autonomie. C'est difficile de laisser les élèves choisir une partie de leur travail. Comment peuvent-ils travailler par eux-mêmes sans être bridés par le poids du collectif ?

L'autonomie intervient ici comme en lien, non avec la notion de liberté, mais avec celle d'obligation scolaire, ce qui caractérise l'école. On ne choisit pas tout ce que l'on souhaite apprendre lorsque l'on se rend en classe.

Cédric présente les quatre degrés d'autonomie qu'il utilise pour organiser l'autonomie de ses élèves :

- 1 : La symbiose : c'est le maître qui indique le travail aux élèves
- 2 : La contre-dépendance (l'enfant qui dit « non ») : le travail est discuté avec les élèves
- 3 : L'indépendance : les élèves choisissent une part de leur travail
- 4 : L'interdépendance : je sais ce que j'ai à faire et je peux me rendre disponible pour les autres



(Documents de Cédric Serres)

Ces degrés d'autonomie sont indiqués dans la classe à travers une affiche. Ils s'activent aux moments du plan de travail. Les élèves « autonomes » se mettent au travail librement pendant que l'enseignant aide les autres sur le choix de leurs activités. Ces degrés sont établis à partir du bilan des plans de travail précédents. En début d'année, tous les élèves sont en degré d'autonomie 1 (c'est l'enseignant qui fixe le travail) et cela évolue progressivement au fil des plans de travail.

En termes d'objectifs, les degrés d'autonomie visent principalement l'accompagnement des élèves dans les apprentissages de l'autonomie, le postulat de départ étant que tout le monde n'en est pas au même niveau. Cela permet de ne pas attendre que les effets de l'autonomie soient les mêmes pour tous (malheureusement, certains élèves se noient dans les libertés qui leur sont ouvertes) et ainsi d'éviter l'écueil de ne voir que les élèves « connivents » progresser. La critique adressée à ces degrés d'autonomie est de les voir appréhendés par les élèves comme des grades qui établissent une hiérarchie entre eux, où les plus autonomes disposent de privilèges étendus par rapport à leurs camarades. Quelles sont les conséquences d'une différence de droits dans la classe, pour des individus qui ont les mêmes droits humains ? Se pose une question de justice. Ce sont plutôt des repères temporaires et évolutifs, au service du soutien et de l'aide à celles et ceux qui manifestent une présence plus forte des adultes lorsqu'il s'agit de travailler par soi-même. Ne pas avoir ce souci, c'est prendre le risque de ne voir progresser que les élèves habitués ou naturellement doués lors des situations d'autonomie.

Pour l'enseignant, l'autonomie des élèves lui permet de travailler avec certains, d'observer ce qui se passe, d'entretenir un rythme de travail. A ce titre, il apparaît que but n'est pas forcément de laisser les élèves travailler à leur rythme, surtout parce que certains peuvent entrer dans un « rythme de croisière » et ne rien apprendre de plus. Il s'agit au contraire de construire un rythme d'exigence de soi, où chacun s'efforce au progrès et ne se satisfait pas de l'entretien de ce qu'il sait. Comment donc lier exigence de soi et autonomisation ? Les élèves peuvent-ils s'exiger à eux-mêmes ? Quel est le rôle des adultes dans ce projet ? Quelle est la place de l'erreur dans ce processus ? Il manque peut-être un temps d'errance pour apprendre.

Pour guider les élèves dans l'apprentissage de leur autonomie, l'idée serait de les accompagner dans une zone de proche développement, entre ce qu'ils savent déjà faire et ce qui est hors de leur portée. Cette zone se situe à l'endroit cognitif où ce que l'on sait peut être majoré grâce à l'intervention d'un tiers (humain ou matériel). Au niveau symbolique, les ceintures de comportements responsables sont pensées à cet effet. Dans un collège, ces ceintures sont discutées en conseil de classe, en conseil d'adultes et en conseil de collège. Cela permet d'activer la notion de confiance dans le sens où l'adulte ne trompe pas les élèves : la confiance est véritablement attribuée aux élèves, reconnus comme autonomes et responsables. Les autres sont accompagnés pour atteindre ce niveau. La créativité et l'art sont deux domaines où, contrairement à la plupart des autres activités scolaires, on peut donner la possibilité aux élèves d'exercer l'autonomie sans la présence forte des adultes.

L'autonomie des élèves dans leur travail est facilitée par du matériel, introduit par l'enseignant, pour les autoriser à développer leurs activités sans son contrôle et sa présence systématiques. Le risque pour les enseignants est de ne plus maîtriser le matériel utilisé et de crouler sous le poids des fiches et des classeurs mis à disposition. C'est ce que l'on appelle la maladie de la « fichite » qui répond au besoin d'individualisation. Or, il n'y a pas d'autonomie que dans la relation. L'élève qui revient des toilettes et qui serre la main de la prof qui l'a autorisé à s'y rendre, manifeste la reconnaissance dont il a bénéficié. Favoriser de l'individualisation pour une considération de la singularité des élèves ne serait alors pertinente qu'au sein d'une organisation coopérative de la classe et du travail des élèves. C'est tout le projet de la notion de personnalisation.

Les temps d'oral ne peuvent pas trop être balisés par ce type de matériel, par fiches, principalement parce qu'ils nécessitent des situations de communication.

Bilan météo : 2 nuages et 20 soleils

Prochaine rencontre : Julie fera un Doodle pour une rencontre en octobre ou en novembre.
Sur le collège Léon Cordas à Montpellier.

Des présentations de classes coopératives en collège sont disponibles ici :

<http://www.icem34.fr/index.php/ressources/colloque-pratiques-cooperatives>

Un padlet est ouvert pour des ressources sur la coopération en collège/lycée :

https://padlet.com/aureli_guillaume/COOP2daire_accueil